

OBSERVATOIRE DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE EN ILE-DE-FRANCE

PREAMBULE

Cette étude est la quatrième édition de « l'Observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique en Ile-de-France » mis en place conjointement par AUDIENS et par La Commission du Film d'Ile-de-France en 2006. Son ambition est de mesurer précisément la structure et l'évolution de l'activité de la production cinématographique et audiovisuelle dans la Région afin de connaître la répartition des emplois du secteur et de bien apprécier les effets du cadre général sur l'activité ainsi que l'impact des politiques mises en œuvre pour en assurer le soutien.

A la recherche d'informations fiables pour établir un indicateur constant à même d'évaluer précisément les évolutions du secteur, la Commission du Film d'Ile-de-France s'est rapprochée d'AUDIENS qui, en raison de sa position privilégiée de gestionnaire des retraites complémentaires des métiers du spectacle, dispose d'une base statistique exceptionnelle constituée par les entreprises cotisantes et par l'ensemble des déclarations faites à l'organisme pour leurs salariés permanents ou intermittents.

AUDIENS est donc l'organisme le mieux placé en France pour assurer le suivi de la base de données nécessaires à la constitution de cet « Observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique » et du baromètre annuel de l'emploi et de l'activité du secteur.

La Commission du Film d'Ile-de-France dispose de son côté de l'ensemble des informations liées au contexte et aux conditions d'exercice dans le secteur qui lui permettent d'analyser et de mettre en perspectives les données recueillies. Elle rencontre et interroge régulièrement les entreprises du secteur sur leurs conditions d'exercice de l'activité et recueille les informations utiles sur l'impact de la présence des productions étrangères qu'elle accueille pour leurs tournages en Ile-de-France.

Les données recueillies et analysées dans le présent document portent maintenant sur les années 2001 à 2007 pour l'ensemble et en partie sur l'année 2008. En effet les données qui ont précédé la mise en place de l'étude ont été reconstituées afin de pouvoir disposer d'un ensemble cohérent susceptible de cerner les évolutions en cours. C'est donc aujourd'hui une séquence statistique complète sur près de dix ans d'activité qui permet d'appréhender les évolutions du secteur.

METHODOLOGIE

En premier lieu, l'objectif a été de constituer un univers cohérent permettant de délimiter précisément les contours du secteur d'activité, à savoir la production audiovisuelle et cinématographique et l'ensemble des activités de service qui lui sont liées.

Dans une démarche itérative entre le service des études d'AUDIENS et la Commission du Film d'Ile-de-France, l'univers a été constitué après analyse et vérification des éléments constituant les codes NAF afin d'intégrer tous ceux qui participent et contribuent à l'activité de la production cinématographique et audiovisuelle. Ont été exclus les activités de diffusion audiovisuelle et d'exploitation cinématographique, secteurs importants qui ne reflètent pas directement l'activité de production audiovisuelle et cinématographique objet de cette étude. Ont été intégrées toutes les activités de production proprement dite, production de films pour la télévision et autres programmes pour le cinéma, production de films institutionnels et publicitaires et l'ensemble des prestations techniques spécifiquement dédiées au cinéma et à la télévision. Toutes les activités de service directement ou indirectement liées au secteur (restauration, constructions et aménagements non spécifiques etc.) mais qui ne sont pas cotisantes à AUDIENS ne font évidemment pas partie du champ de l'étude.

Une fois constitué l'univers des entreprises cotisantes à AUDIENS dans le secteur d'activité ainsi circonscrit, les données accessibles sont à la fois, jusqu'en 2008, celles des entreprises elles-mêmes et, jusqu'en 2007, le traitement de l'année 2008 n'étant pas complètement achevé, celle des salariés déclarés aux régimes de retraite complémentaires gérés par AUDIENS, qu'ils soient permanents ou intermittents et la masse salariale correspondante.

Il faut noter que les données d'identification des entreprises (code NAF et localisation géographique) sont celles connues au moment de la mise à jour des indicateurs. L'historique de ces données n'est pas exploité, aussi c'est la dernière situation de l'entreprise qui prévaut pour l'ensemble des exercices étudiés.

Il convient de préciser également que la nouvelle nomenclature des codes NAF effective au 1^{er} janvier 2008 ne permet plus de distinguer la production de films pour la télévision de la production de programmes de télévision. Ces deux secteurs ont été regroupés en un seul : production de films et de programmes pour la télévision. L'ensemble de la séquence statistique a donc été reconstituée selon ce nouveau principe afin de garantir la comparabilité des données. Cela ne change pas la nature des informations recueillies et permet de lever une distinction qui s'avérait souvent arbitraire. En effet de nombreuses entreprises produisent aussi bien des œuvres patrimoniales que des programmes de flux.

Les données établies lors des trois dernières éditions de cette étude ont été complétées, notamment pour le traitement de l'année 2006 qui n'était pas complètement achevé au moment de la présentation des résultats au printemps 2008. Les résultats établis sur les années 2001, 2002, 2003, 2004, 2005 et 2006 sont donc consolidés et permettent de suivre, avec les chiffres de l'année 2007 l'évolution de l'ensemble de la population active du secteur sur une durée de sept ans. Les données de l'année 2008 portant sur plus de 95% des entreprises permettent de dégager très précisément l'évolution sur la huitième année, l'ajustement éventuel correspondant aux 5% des entreprises non encore intégrées dans le champ de l'étude ne pouvant pas changer la nature du résultat tout en confirmant la nature.

I - Les entreprises du secteur de la production audiovisuelle et cinématographique (données établies sur la base des entreprises cotisantes auprès d'AUDIENS en retraite ARRCO et/ou AGIRC).

Ile de France

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
5911A Production de films et de programmes pour la télévision	763	798	854	904	996	1 068	1 166	1 309
5911B Production de films institutionnels et publicitaires	831	818	828	884	913	952	1 010	1 087
5911C Production de films pour le cinéma	1 027	1 089	1 129	1 180	1 285	1 313	1 346	1 408
5912Z Post-production de films cinématographiques, de video et de programmes de télévision	509	510	511	530	567	580	593	619
Total	3 130	3 215	3 322	3 498	3 761	3 913	4 115	4 423

Autres Régions

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
5911A Production de films et de programmes pour la télévision	262	283	291	315	342	372	400	423
5911B Production de films institutionnels et publicitaires	644	640	650	656	693	697	765	798
5911C Production de films pour le cinéma	233	243	257	261	284	304	321	357
5912Z Post-production de films cinématographiques, de video et de programmes de télévision	150	150	161	176	200	203	226	235
Total	1 289	1 316	1 359	1 408	1 519	1 576	1 712	1 813

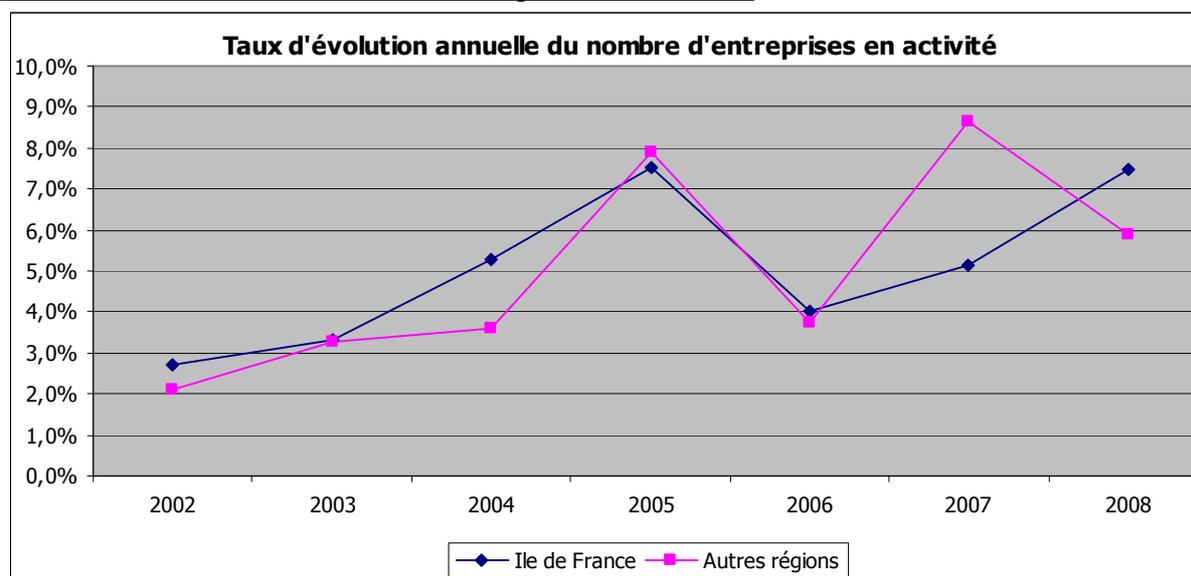
En termes de nombre d'entreprises l'organisation du secteur décrite lors des trois dernières éditions de cette étude se maintient, à savoir un très grand nombre de structures rapporté au volume d'activité. Toutefois le phénomène constaté l'année dernière, à savoir une consolidation relative du secteur et un ralentissement de cette évolution ne se confirme pas cette année avec 308 entreprises nouvelles en Ile-de-France contre seulement 202 en 2007. Par contre, alors qu'en 2007 les autres Régions voyaient progresser, de manière significative, le rythme de croissance du nombre d'entreprises se rapprochant avec 136 entreprises nouvelles du nombre de créations constaté en Ile-de-France, l'année 2008 est bien différente avec 101 entreprises nouvelles, soit à peine le tiers du nombre de créations constatées la même année en Ile-de-France.

Entre 2001 et 2007 le nombre d'entreprises cotisantes avait augmenté de 33%. Entre 2001 et 2008 il augmente de 41%. La croissance du nombre d'entreprises n'a fait que s'accélérer entre 2001 et 2005, puis elle a marqué le pas en 2006. En 2007 la croissance accélère de nouveau (+5,8% sur l'ensemble des entreprises contre +4,7% en 2006). Mais l'année 2007 a vu les évolutions de l'Ile-de-France et des autres régions se différencier fortement puisque si la croissance du nombre d'entreprises franciliennes a été constante, l'accélération de la croissance du nombre d'entreprises en activité entre 2006 et 2007 concernait plus nettement les entreprises situées dans les autres régions. En 2008 la croissance du nombre d'entreprises accélère à nouveau, pour atteindre 7%, mais différemment, la croissance étant principalement assurée par l'Ile-de-France. Tout se passe comme si en 2008 le mouvement de rattrapage

initié en 2007 dans les autres régions, avec la montée en puissance des politiques de soutien régional, marquait le pas, que l'activité se stabilisait, alors que l'Ile-de-France reprenait dans le même temps un rythme soutenu de création d'entreprises.

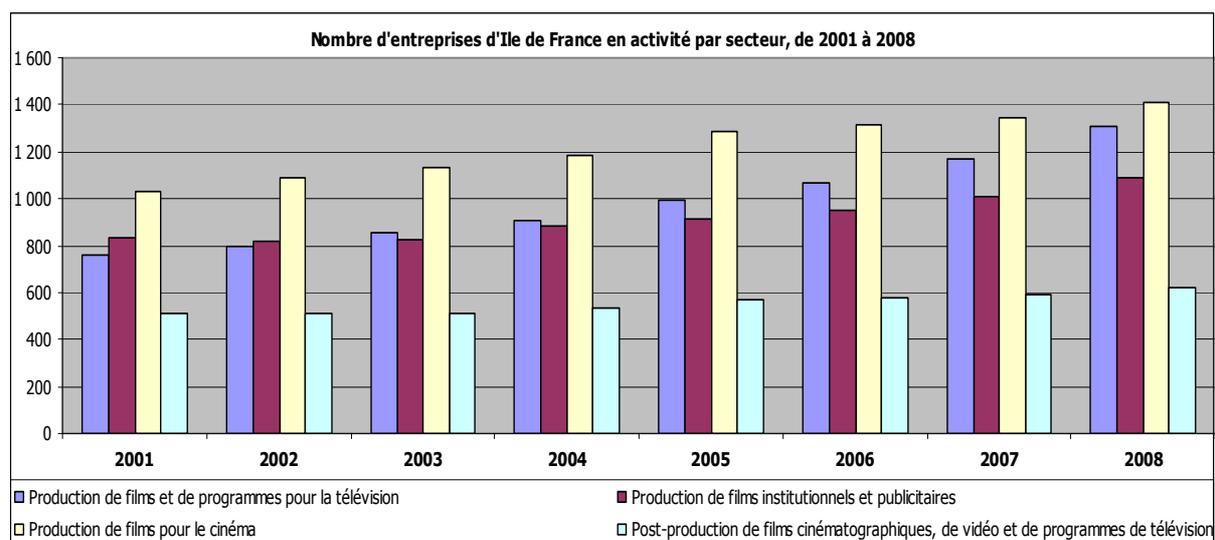
Un certain rééquilibrage, lié aux initiatives et aux politiques de soutien engagées par de nombreuses régions en France, avec la participation du CNC, a marqué l'année 2007 assurant le développement de nouveaux pôles d'activité mais la concentration de la localisation des entreprises en Ile-de-France est restée le trait dominant qui, après s'être légèrement atténué par rapport à l'année précédente a de nouveau tendance à augmenter. Le poids de l'Ile-de-France en nombre d'entreprises était en 2007 de 71% (contre 72% l'année précédente). Il atteint 74% en 2008.

II - Taux d'évolution du nombre d'entreprises 2001 / 2008



La croissance en termes de nombre d'entreprises en 2008 s'accélère donc en Ile-de-France et marque une inflexion inverse de celle constatée dans les autres régions, signe d'une évolution sensible à l'échelle du territoire national. Après que les courbes d'évolution entre l'Ile-de-France et les autres régions se sont rejointes en 2003 pour connaître une évolution parallèle jusqu'en 2006 un phénomène de rattrapage en termes d'initiative et d'équipement dans les autres régions s'est manifesté en 2007 lié aux politiques volontaristes de soutien conduites par de nombreuses régions en France avec la participation du CNC. Le phénomène était d'autant plus lisible dans la création d'entreprises qu'il concernait des régions qui ne disposaient pas d'une infrastructure adaptée à ces nouvelles activités. Il semble que ce mouvement marque le pas et que l'Ile-de-France bénéficie de leviers de croissance plus constants et plus stables lui permettant de poursuivre et d'accroître son mouvement de créations d'entreprises.

III - Nombre d'entreprises d'Ile-de-France en activité par secteur 2001/2008



Le dynamisme de la production cinématographique en 2008 va de pair avec un fort mouvement de création d'entreprises en Ile-de-France, qui double d'une année sur l'autre (62 nouveaux producteurs en 2008, 33 en 2007). Le même phénomène se manifeste dans la production de programmes pour la télévision (143 nouveaux producteurs en 2008, 98 en 2007)

La tendance à la stabilisation relative du nombre d'entreprises observée en 2006 et en 2007, à l'exception notable de la production de films pour la télévision, n'est plus à l'ordre du jour pour l'ensemble des activités de production. Elle reste par contre vraie dans le domaine de la post production et des services à la production, en particulier dans les autres régions dont l'équipement en la matière paraît se stabiliser.

IV - Effectifs déclarés et masse salariale associée

L'exploitation des déclarations nominatives annuelles permet de connaître et de suivre les évolutions jusqu'à la fin de l'année 2007 des effectifs déclarés par les entreprises et de la masse salariale associée à ces effectifs.

Les données effectifs représentent le nombre de personnes déclarées par secteur et statut (permanent / intermittent). Une personne déclarée par plusieurs entreprises d'un même secteur et dans le même statut est comptabilisée une seule fois.

		2001		2002		2003			
		Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.		
Ile de France									
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	4 083	47 338	4 107	45 602	4 286	42 508		
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	4 396	23 327	3 775	23 557	3 445	20 550		
5911C	Production de films pour le cinéma	2 425	49 032	2 323	41 667	2 400	43 958		
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	5 153	19 225	4 772	18 163	4 489	17 182		
Total Ile de France		15 877	101 151	14 804	92 519	14 439	89 937		
Autres régions									
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	654	4 098	543	4 444	636	4 703		
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	1 245	6 746	1 230	7 297	1 149	5 811		
5911C	Production de films pour le cinéma	492	3 610	531	3 166	463	3 478		
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	708	2 893	586	2 733	626	2 776		
Total autres régions		3 076	15 038	2 874	15 438	2 861	14 479		
Ile de France									
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	5 604	46 126	5 932	48 421	6 390	50 939	7 346	54 431
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	3 816	21 397	3 894	23 286	3 826	21 630	4 138	22 016
5911C	Production de films pour le cinéma	2 763	44 531	3 058	50 891	3 177	51 842	3 099	58 694
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	4 476	16 374	4 578	17 658	4 895	16 982	5 341	18 345
Total Ile de France		16 388	92 393	17 163	100 825	17 993	101 921	19 618	111 497
Autres régions									
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	1 054	5 080	1 069	5 296	1 257	6 033	1 421	5 268
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	1 198	5 687	1 349	5 707	1 418	5 752	1 573	6 997
5911C	Production de films pour le cinéma	529	2 920	652	3 690	728	7 100	695	3 856
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	564	2 907	683	3 135	871	3 679	964	3 610
Total autres régions		3 318	14 371	3 719	15 236	4 236	19 539	4 621	16 670

En 2007 la Région Ile-de-France a créé, avec 1 625 nouveaux emplois permanents, plus de deux fois plus d'emplois que dans les années de croissance précédentes. Après le redressement de l'année 2004, la croissance de l'emploi en 2005, suivant les trois années de crise du secteur 2001, 2002 et 2003, 2006 était une année de consolidation, à un niveau élevé de l'activité. Le phénomène marquant de 2007 est une très forte accentuation de la croissance de l'activité. Le seuil franchi en 2004 avec la création de 786 emplois permanents en Ile-de-France, confirmé en 2005 et en 2006 avec la création respectivement de 775 et de 830

nouveaux emplois permanents est en 2007 et pour la première fois dans toute la séquence statistique, franchi à la hausse avec le doublement, d'une année sur l'autre du nombre d'emplois permanents.

Plus globalement pour l'ensemble des emplois permanents et intermittents on constate donc qu'après la stabilisation de 2006 (+ 2%) suivant deux années de forte progression de l'emploi en Ile-de-France (+ 9% de personnes déclarées en 2005) 2007 renoue avec une croissance forte de + 8% dont la caractéristique principale, est qu'elle est bien constituée en emplois permanents tout en étant très riche en emplois intermittents. Jamais la croissance globale du secteur n'aura autant profité à l'Ile-de-France tant en emplois permanents qu'intermittents.

Nous avons constaté l'année dernière, sur la base des chiffres 2006, que le recours à l'intermittence, qui concernait déjà plus de 100 000 salariés en Ile-de-France avait atteint un palier et que la croissance générée était devenue plus riche en emplois permanents que dans les années précédentes où un gonflement soutenu de l'intermittence répondait à la croissance du secteur. Ce phénomène se confirme et s'amplifie en 2007. L'hypothèse avancée dans l'analyse proposée sur la base des chiffres de l'année 2006, à savoir que la croissance de l'emploi intermittent *précède* celle de l'emploi permanent se vérifie cette année et s'accompagne à nouveau d'une forte croissance de l'emploi intermittent qui concerne près de 10 000 nouveaux emplois en Ile-de-France. Cette croissance est propre à l'Ile-de-France, qui, non seulement concentre tous les emplois intermittents créés, mais bénéficie d'un transfert dû à la baisse du nombre emplois intermittents dans les autres régions qui avaient connu une forte croissance en 2006. Les autres régions perdent 2 869 emplois intermittents en 2007 quand l'Ile-de-France en gagne 9 576.

Ce phénomène est dû principalement à la présence en Ile-de-France des principaux tournages faisant un nombre élevé de déclarations, en raison d'une importante figuration et de solides équipes techniques où l'on retrouve logiquement les principaux budgets du cinéma français comme « L'ennemi public N° 1 » et « L'Instinct de mort » de Jean-François Richet, produits par La petite Reine (45 Md'€ de budget), ainsi qu'« Agathe Cléry » d'Etienne Chatilliez (« Produire à Paris », 22Md'€ de budget) et « Seuls Two » d' Eric et Ramzy (« Les productions du Trésor », 18 M d'€) ou « les Femmes de l'ombre » de Jean-Paul Salomé (« La Chauve Souris », 20 Md'€). Ces films aux décors franciliens et qui, dans certains cas, comme « Femmes de l'ombre » bénéficient du fond de soutien de la Région Ile-de-France disposent des moyens de leur ambition artistique et mobilisent de nombreux emplois d'interprètes de compléments et de techniciens aux savoir faire spécialisés bien représentés en Ile-de-France (costumes, décors, effets visuels). Leur présence dans le paysage de la production cinématographique française (et son impact sur l'emploi) découle directement de l'effet conjoint du crédit d'impôt et du fond de soutien de la Région Ile-de-France. Sans le cumul de ces deux apports un film d'époque comme « Femmes de l'ombre » aurait probablement été tourné, avec un budget plus serré, en Europe centrale.

L'autre facteur qui contribue en 2007 à la forte activité génératrice d'emplois en Ile-de-France est la présence soutenue de tournages étrangers s'appuyant essentiellement sur des équipes techniques franciliennes. Malgré des destinations concurrentes très volontaristes en matière de tournages étrangers avec la mise en place du Crédit d'Impôt international au Royaume-Uni en 2007, après la Hongrie et Malte, avant l'Allemagne en 2008 et finalement la France en 2009, l'Ile-de-France est intrinsèquement puissamment attractive en raison de la nature universelle de ses décors qui ne sont pas seulement des monuments remarquables mais

des lieux de rayonnement culturels universels. La remarquable politique d'accueil de tournages mise en place par le Centre des Monuments Nationaux, le Château de Versailles, le Louvre, Orsay et le Grand Palais pour ne citer que les principaux contribue fortement avec la très efficace organisation des tournages mise en place par la ville de Paris à faire de l'Ile-de-France un studio à ciel ouvert dont la richesse attire des productions du monde entier. La réactivité et la compétence des équipes techniques et artistiques disponibles permet de répondre à des demandes infiniment différenciées. 2007 est l'année de la démultiplication des sources d'activité adressées à l'Ile-de-France avec l'arrivée de nouvelles demandes notamment venues d'Asie. Premier long métrage coréen tourné essentiellement à Paris (« Night and Day » de Hang Song Soo) notamment au musée d'Orsay. Premier long métrage indonésien (« Lost in love » de Rachmania Arunita) tourné notamment à l'hôtel de ville de Paris. Auxquels il faut ajouter « Manam » de IV Sasi, cinéaste aux quatre vingt longs métrages qui représente la grande vitalité de Madras, l'autre capitale du cinéma indien après Bombay et qui a tourné pour la première fois à Paris, sur les quais de la Seine et le parvis du Trocadéro des scènes de son dernier film. 2007 a été l'année où la présence de tournages indiens en Ile-de-France est devenue récurrente. En trois ans, 2006, 2007, 2008 ce sont quatorze productions indiennes toutes langues (hindi, mayalam, telugu...) et origines confondues qui auront été tournées en Ile-de-France.

Cela n'a pas empêché les américains d'être présents, notamment pour « La Panthère rose 2 » d'Harald Swalt tourné au Grand Palais ou « Benjamin Gates et le livre des secrets » sur le Pont Alexandre III. Les tournages américains ont duré cependant moins longtemps qu'en 2005, année marquée par « Marie-Antoinette » de Sofia Coppola et le « Da Vinci Code » de Ron Howard. Après la remarquable croissance des tournages étrangers due essentiellement à ces deux films en 2005, nous avons constaté que l'activité restait à un niveau élevé en 2006 en l'absence de tournage américain majeur mais grâce notamment à l'arrivée d'importantes productions audiovisuelles comme les vingt six épisodes de la série chinoise « Rêves derrière un rideau de cristal » tournée à Paris et en Seine et Marne, notamment à Barbizon et au château de Fontainebleau, au tournage de la saison complète de « The Bachelor in Paris » pour ABC, au château de Neuville en particulier. Ce phénomène s'est confirmé en 2007 où l'activité étrangère est aussi liée aux productions audiovisuelles avec à nouveau une série chinoise « Wenzhou en France », et la première série japonaise tournée en Ile-de-France « Nodame Cantabile », à Vigny (Val d'Oise) et Blandy-lès-tours (Seine et Marne), ainsi que la première telenovela brésilienne « Dues Caras » produite par Globo.

Toutes ces productions, cinématographiques comme audiovisuelles, ont été mises en œuvre par des équipes franciliennes. Le palier franchi en 2005 avec près de 50 Md'€ d'activité générée, concentré sur les deux productions américaines déjà citées, s'est non seulement maintenu en 2006 à un niveau équivalent réparti sur un plus grand nombre de productions mais a progressé en 2007 grâce à une nouvelle augmentation du nombre de tournages accueillis. On peut estimer à 70 Md'€ le montant des dépenses en 2007. Celles-ci contribuent de manière significative à la forte progression des emplois intermittents constatée. La caractéristique de l'Ile-de-France en matière de tournages étrangers est qu'elle focalise les tournages générateurs d'emploi en accueillant les plus grosses productions. L'apport des tournages étrangers est un des facteurs clés de croissance de l'activité pour l'Ile-de-France dont la contribution est complémentaire par rapport à l'impact du crédit d'impôt (réservé aux productions agréées) et au fonds de soutien régional, ouvert aux productions internationales, mais bénéficiant principalement aux productions nationales. C'est un des aspects de la politique de la Région Ile-de-France qui a créé La Commission du film d'Ile-de-France en lui donnant comme priorité de promouvoir son territoire auprès de la production internationale.

Au total, ce sont plus de 3 500 emplois permanents qui auront été gagnés en Ile-de-France en cinq ans. Il faut signaler que le secteur des prestations techniques pour le cinéma et la télévision qui avait profité le plus en 2006 de la création d'emplois permanents avec une croissance de 6% (plus d'une centaine d'emplois concernés) crée cette fois près de 500 emplois en 2007 et permet enfin de réduire complètement l'effet de la crise du début de la décennie. Les 5 341 emplois de 2007 sont à rapprocher des 5 153 emplois de 2001. Il aura donc fallu trois ans pour retrouver les emplois du début de la décennie.

De ce point de vue on peut constater que « Le fonds de soutien aux Industries techniques » mis en place par la Région Ile-de-France au moment où le secteur s'est enfoncé dans la crise aura eu un impact direct sur le redressement de celui-ci, le phénomène étant corrélé avec l'évolution du montant des interventions, en 2004 avec le seuil de 10 Md'€ et en 2005, 2006 et 2007 avec un fonds doté de 14 Md'€. S'y ajoute à partir de 2004 l'impact en termes de relocalisation de Crédit d'impôt. En 2005, 2006, et 2007 les effets cumulés fonds de soutien de la Région et du crédit d'impôt (80 millions en 2005, répartis à parité entre l'audiovisuel et le cinéma, 90 millions en 2006, 50 pour le cinéma et 40 pour l'audiovisuel, probablement plus de 100 millions en 2007) auront pleinement assuré la consolidation du secteur.

Crédit d'impôt, fonds de soutien régional et promotion active des tournages étrangers, la Région Ile-de-France bénéficie à plein en 2007 d'une politique qui a pris en compte les spécificités et les atouts du secteur.

Avec un effectif de plus de 130 000 salariés en Ile-de-France, la Région confirme la place prépondérante qu'elle occupe en Europe et à l'échelle internationale dans le domaine de la production audiovisuelle et cinématographique. Elle renforce son poids en France et en Europe en bénéficiant des mesures de soutien national et régional en bénéficiant également de l'internationalisation et de la croissance de la production audiovisuelle et cinématographique mondiale.

Tout indique, dans les informations d'ores et déjà réunies, notamment l'accélération de la croissance du nombre d'entreprises cotisantes (+ 7,5% en Ile-de-France; + 5,9% dans les autres régions) que 2008 sera également une année de forte croissance de l'activité qui devrait se situer au moins au même niveau que 2007, voire au-delà, notamment en Ile-de-France. La hausse de 5% indiquée par le CNC pour les semaines de tournage des films d'initiative française en 2008 (1 569 semaines de tournage au total) laisse augurer une évolution de l'emploi en corrélation. Et très probablement supérieure puisque les deux plus gros budgets du cinéma français en 2008 sont les films de Luc Besson « Arthur et la guerre des deux mondes », 68,83 Md'€ et « Arthur et la vengeance de Maltazard », 63,24 Md'€) deux films en 3D où la part de tournage est limitée et dont la fabrication est entièrement assurée par les équipes franciliennes de Buf Compagnie. Le développement remarquable de la filière 3D en Ile-de-France est un des facteurs clés de la création d'emplois permanents et intermittents en Ile-de-France. On peut estimer à environ 600 emplois (permanents ou équivalents temps-pleins) la contribution de Buf Compagnie en 2007 et 2008.

Les 240 films agréés en 2008, dont 196 d'initiative française qui grâce au soutien de la Région Ile-de-France et au Crédit d'Impôt n'ont effectué que 3% de leurs dépenses hors de France, selon le bilan annuel du CNC, confirment, malgré le tassement de la production audiovisuelle, l'évolution indiquée. Le bilan de l'emploi en 2008 devrait donc se situer au-delà des 8% en Ile-de-France.

Le défi posé à l'Ile-de-France comme à l'ensemble des régions françaises est de s'inscrire dans une stratégie de croissance dans le contexte d'une politique nationale de soutien renforcée en 2009 par la mise en place du Crédit d'Impôt International, susceptible de pleinement valoriser les atouts déjà bien établis de la France pour la production internationale. Cela dans un contexte inattendu où la crise du crédit laisse planer de lourdes incertitudes sur le financement de la production internationale et où la baisse des recettes publicitaires des chaînes peut entraîner une réduction de leurs obligations de financement. Toutefois si la crise du crédit se manifesterait en 2009, la baisse des recettes publicitaires n'aurait d'incidence sur les obligations des chaînes qu'en 2010. La grande question de 2009 réside dans la capacité de l'Ile-de-France à gagner, avec le levier du Crédit d'impôt International une part significative du marché de la production cinématographique internationale, notamment dans les domaines où ses talents artistiques et son savoir faire technique sont mondialement reconnus. A cet égard l'entrée en production au début de cette année, dans les studios parisiens de Mc Guff Ligne de la dernière production 3D de Chris Meleandri (producteur de « L'Age de glace ») et le succès historique du film de Pierre Morel, produit par Luc Besson, « Taken » aux Etats-Unis et dans le reste du monde (192 M de dollars de box office) indiquent nettement que la contribution de l'Ile-de-France à la production internationale est pertinente et compétitive, artistiquement et industriellement.

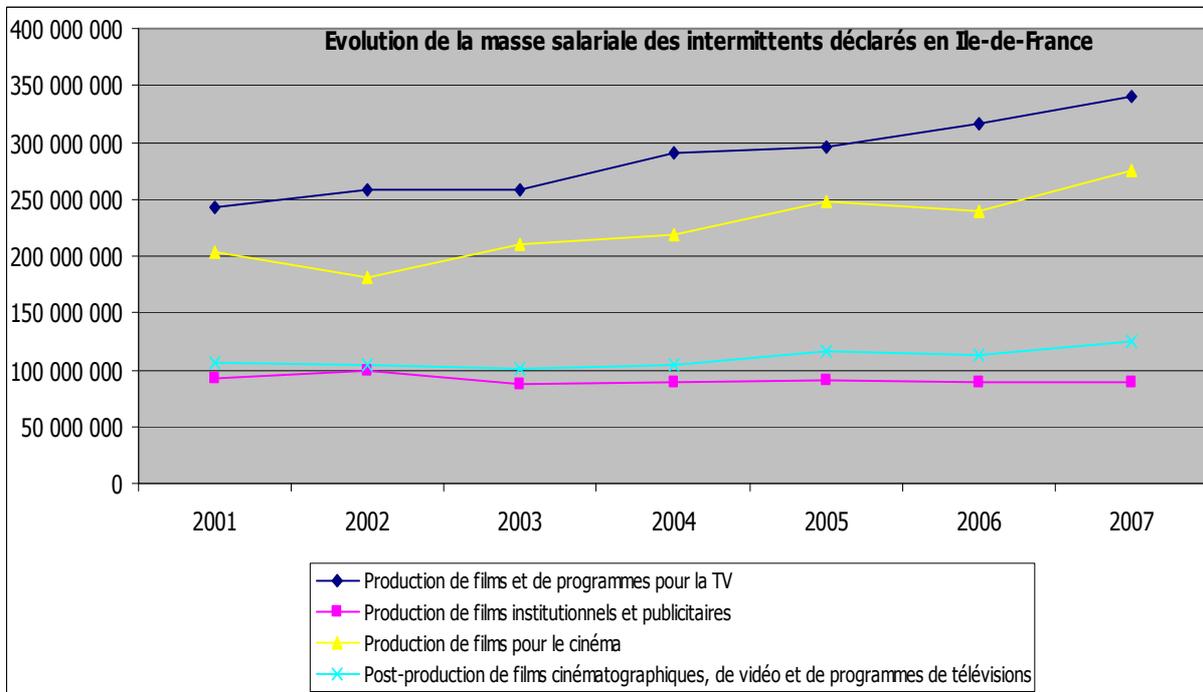
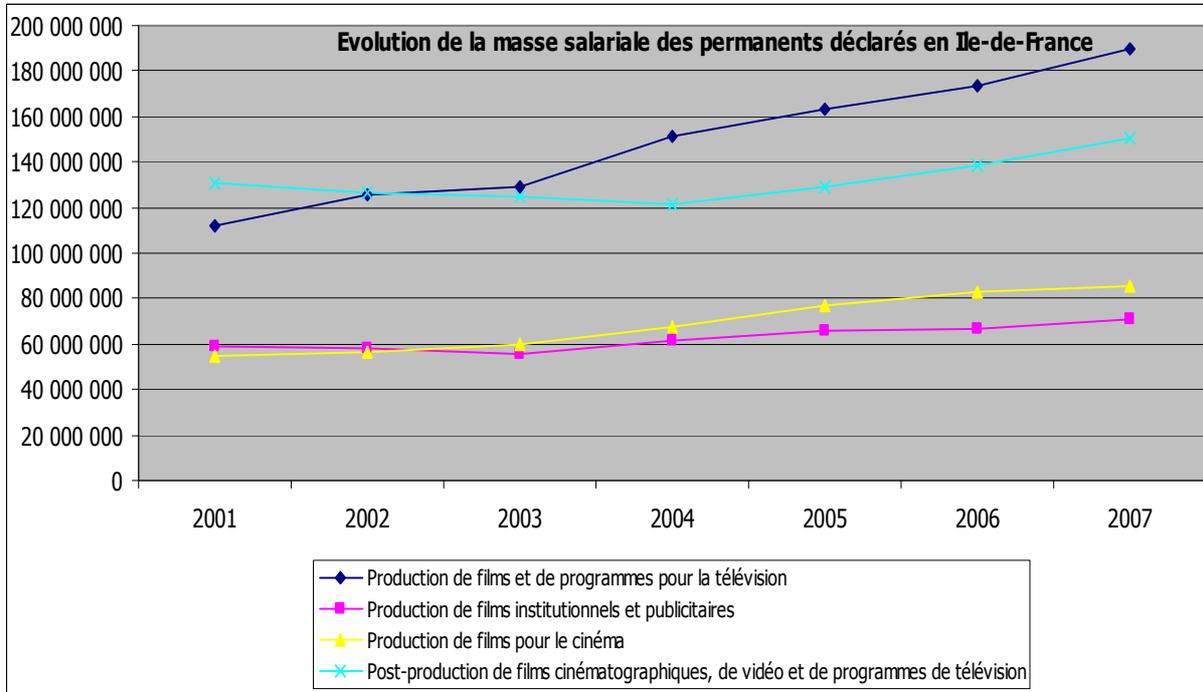
V – Masse salariale en euros

Les évolutions en termes de masse salariale sont étroitement corrélées à celles constatées plus haut en termes d'emploi, comme l'indiquent les tableaux ci-dessous :

	2001		2002		2003		
	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	
Ile de France							
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	112 306	242 698	125 796	258 359	128 767	258 198
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	58 555	92 660	57 989	99 004	55 865	86 328
5911C	Production de films pour le cinéma	55 114	204 229	56 185	181 926	59 952	209 976
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	131 034	105 788	126 450	104 915	124 875	100 573
Total Ile de France		357 010	645 374	366 420	644 205	369 459	655 075
Autres régions							
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	8 491	13 648	7 227	14 646	7 897	15 245
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	14 039	17 095	14 151	17 864	13 592	16 368
5911C	Production de films pour le cinéma	5 122	9 037	5 148	10 028	5 832	10 323
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	11 072	7 070	10 559	7 814	11 088	7 164
Total autres régions		38 724	46 849	37 084	50 352	38 409	49 101

	2004		2005		2006		2007		
	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	
Ile de France									
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	151 376	291 212	163 433	294 925	173 168	316 676	189 377	340 532
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	61 838	89 251	65 635	90 262	66 332	88 663	71 015	89 152
5911C	Production de films pour le cinéma	67 695	219 440	76 539	248 284	83 292	239 655	85 261	275 337
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	121 522	104 439	128 943	115 990	138 310	112 606	150 115	125 287
Total Ile de France		402 431	704 342	434 551	749 461	461 102	757 600	495 769	830 309
Autres régions									
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	15 245	16 309	15 539	18 004	19 143	18 330	22 023	18 559
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	14 676	16 749	16 219	17 419	18 414	18 610	20 556	20 578
5911C	Production de films pour le cinéma	6 790	9 123	7 707	12 333	7 673	21 530	8 452	13 272
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	11 173	7 830	11 478	9 071	16 570	11 140	20 214	10 753
Total autres régions		47 884	50 012	50 943	56 828	61 799	69 610	71 245	63 163

Les données sur la masse salariale permettent donc de compléter et de préciser les informations découlant de l'analyse des effectifs. L'année 2007 est marquée par une croissance maîtrisée et homogène de la masse salariale pour ce qui concerne les emplois permanents.



L'emploi des permanents déclarés en Ile-de-France, en termes de masse salariale, a continué de croître en 2007 (+8%) selon le même rythme que depuis 2004 (8% en moyenne chaque année). C'est dans le secteur de la production de films et de programmes pour la télévision (+9%) ainsi que dans celui de la post production et des services associés à la production (+9% également) que la progression est la plus marquée.

Le poids de la Région Ile-de-France en termes d'activité telle que l'analyse de la masse salariale le révèle est de 90,8% en 2007 alors qu'il était de 88,9% en 2006 et de 89,5% en 2005. Il tend à rejoindre le poids constaté en 2004 qui était de 92%. La tendance constatée les deux années précédentes à un relatif rééquilibrage semble donc suspendue et la Région Ile-de-France polarise à nouveau la croissance de l'activité du secteur.

Au-delà de ces analyses globales il nous est apparu nécessaire cette année de compléter la démarche en analysant la structure interne des entreprises en termes d'emplois. Leur très grand nombre laissait augurer une grande ventilation des emplois et l'existence de nombreuses structures sans emplois permanents. C'est en effet bien le cas puisque la moitié exactement des sociétés de production cinématographique ne compte aucun emploi permanent et à peine plus de 10% d'entre elles comptent plus de 6 salariés ! La très petite entreprise domine largement le secteur à l'exception attendue de son activité industrielle où 30% des entreprises comptent plus de 6 salariés.

Répartition des entreprises en activité en 2007 en Ile-de-France par nombre de permanents déclarés :

Nombre de permanents déclarés en 2007	Production de films et de programmes pour la télévision	Production de films institutionnels et publicitaires	Production de films pour le cinéma	Post-production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision	TOTAL
0	39%	45%	50%	35%	43%
1 ou 2	25%	17%	28%	24%	26%
3 ou 4	9%	10%	8%	10%	9%
5 à 10	12%	10%	10%	14%	11%
11 et plus	14%	8%	4%	18%	10%

Le très grand nombre d'emplois intermittents dans l'activité de production audiovisuelle et cinématographique est une des caractéristiques majeures du secteur. Il nous est donc apparu nécessaire d'analyser plus en détail la structure interne de l'intermittence afin de connaître les taux d'emploi et de pouvoir identifier différents types d'intermittents. Ceux qui interviennent très ponctuellement, à la marge du secteur et dont l'activité principale se situe ailleurs, notamment dans les autres métiers du spectacle. Il s'agit notamment d'emplois de figuration ou de collaborations artistiques très ponctuelles. Ils représentent plus de la moitié des intermittents (66% ayant perçu une rémunération inférieure à 3 500€). A l'autre bout du spectre seuls 21% des intermittents peuvent être considérés comme équivalents à des emplois permanents pour une rémunération supérieure à 11 500€ par an.

Si l'on fait le total des emplois permanents et des équivalents temps plein dans l'intermittence on peut considérer que le secteur emploie pleinement environ 50 000 personnes.

Répartition des intermittents par tranche de salaires :

Niveau de revenu perçu dans les 4 secteurs	Nombre d'intermittents	Poids
Moins de 3 500 €	79 750	66%
De 3 500 € à moins de 7 500 €	9 057	8%
De 7 500 € à moins de 11 500 €	6 312	5%
De 11 500 € à moins de 18 500 €	8 435	7%
Plus de 18 500 €	16 545	14%
Total	120 099	

Document Annexe : structure de l'emploi par genre

Ces données sont issues de l'exploitation des déclarations nominatives de l'exercice 2007

1. ensemble permanents :

	Femmes	Hommes
Production de films et de programmes pour la télévision	51%	49%
Production de films institutionnels et publicitaires	46%	54%
Production de films pour le cinéma	54%	46%
Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	34%	66%
Total	46%	54%

Chez les salariés permanents, le nombre d'hommes est supérieur au nombre de femmes, puisqu'ils représentent 54% des personnes ayant occupé un emploi en 2007. Dans les secteurs de la production de films et de programmes pour la télévision et surtout de la production de films pour le cinéma, le nombre de femmes est majoritaire.

2. Ensemble intermittents :

	Femmes	Hommes
Production de films et de programmes pour la télévision	38%	62%
Production de films institutionnels et publicitaires	33%	67%
Production de films pour le cinéma	39%	61%
Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	29%	71%
Total	36%	64%

Chez les intermittents ayant occupé un emploi en 2007, la part des hommes est nettement supérieure à celle des femmes, quel que soit le secteur. Cette proportion varie selon les secteurs, et les femmes sont le moins représentées dans le secteur des prestations techniques.

3. Artistes intermittents :

	Femmes	Hommes
Production de films et de programmes pour la télévision	41%	59%
Production de films institutionnels et publicitaires	42%	58%
Production de films pour le cinéma	43%	57%
Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	42%	58%
Total	42%	58%

Chez les artistes, la proportion des femmes ayant occupé un emploi en 2007 est supérieure à celle de l'ensemble des intermittents, et elle est quasiment la même dans l'ensemble des secteurs.

Ce sont les techniciens intermittents qui contribuent à réduire très sensiblement la proportion des femmes employées.